

BILAN 2010



CONTROLE SANITAIRE

Sous l'autorité du préfet et par délégation, le contrôle de la qualité de l'eau est assuré par le Pôle Santé Environnementale de l'ARS-DT24. En 2010, 7 prélèvements ont été réalisés sur le réseau de cette collectivité. En cas de dépassement des limites et des références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, une enquête est immédiatement effectuée en liaison avec l'exploitant.

INFORMATIONS - CONSEILS SANITAIRES



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la consommer. Pour ne pas la gaspiller, l'utiliser de préférence pour d'autres usages (chasse d'eau, lavage, arrosage...)



Pour la boisson et la préparation des repas, préférer l'eau froide à l'eau chaude sanitaire. Une température élevée favorise la migration des métaux et le développement de bactéries dans l'eau.



Les traitements complémentaires sur les réseaux intérieurs d'eau froide (adoucisseurs, purificateurs, ...) sont sans intérêt pour la santé, voire dangereux, car mal réglés ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou mal entretenus devenir des foyers de développement microbien. Ces traitements sont à réserver aux eaux chaudes sanitaires.



Afin de réduire les risques de développement des bactéries et en particulier des légionelles, il est recommandé de :

*maintenir la température de production d'eau chaude à 55°C minimum et à 50°C au point d'usage (douche ...) pour éviter tout risque de brûlure.

*vidanger, détartrer régulièrement les ballons d'eau chaude,

*nettoyer, détartrer les pommes et flexibles de douches, filtres de robinet (à remplacer si l'état d'usure le nécessite).



Toute possibilité de communication entre l'eau d'un puits ou d'un forage privé et l'eau d'adduction publique est interdite (ni vanne, ni clapet).



A faible concentration, les fluorures jouent un rôle dans la prévention des caries dentaires. La consommation de sel fluoré n'est conseillée que pour des teneurs inférieures à 0.5 mg/l. Au-dessus de cette valeur, elle est à proscrire.

Commune de : JUMILHAC LE GRAND

Réseau de JUMILHAC

L'eau distribuée sur ce réseau provient du (des) captage(s) : sources de Bione, Puygers
L'eau subit un traitement de désinfection au chlore. avant distribution
Ce réseau de distribution est exploité par : MAIRIE DE JUMILHAC LE GRAND

Qualité bactériologique

La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination

Nbre d'analyses	% analyses conformes
7	100

Qualité Physico-chimique

Nbre d'analyses	% analyses conformes
7	100

	Température *	PH*	Conductivité A 25°C*	Calcium *	Magnésium *	Chlorures *	Sulfates *
Valeur moyenne	11,7	7,03	184,29	28	4,2	9,35	2,15
Norme et unité	25°C	6.5<pH<9	180<cdt<1000 µs/cm	mg/l	mg/l	250 mg/l	250 mg/l
	Dureté (TH) *		Fluor	Fer total **	Aluminium total	Turbidité **	Chlore résiduel
Valeur moyenne	8,25		0,12	77	16	0,23	0,58
Norme et unité	°F		1.5 mg/l	200 µg/l	200 µg/l	2 nfu	mg/l

	Nitrates
Valeur moyenne	14
Norme et unité	50 mg/l

	Phytosanitaires
Valeur maximale	Résultats inférieurs au seuil de détection
Norme et unité	<0.1µg/l par substance <0.03µg/l pour aldrine, dieldrine, heptachlore...

CONCLUSION SANITAIRE

L'eau distribuée en 2010 sur cette collectivité a été conforme aux limites réglementaires de qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour l'ensemble des paramètres mesurés.

24072002

Ce document ne peut prendre en compte les situations particulières et les impondérables pouvant survenir ;
N'hésitez pas à prendre contact avec l'exploitant du réseau, la collectivité, l'ARS pour signaler toute anomalie affectant la qualité du service.
Pour avoir une information réactualisée (derniers résultats sur votre commune), consultez les sites www.sante-sports.gouv.fr; ou www.ars.aquitaine.sante.fr